

Pêche en Rivière :

Ouverture le samedi 9 mars à 6h30

Vente des permis à l'Office de Tourisme de Saint-Maurice-Sur-Moselle.

Règlement en espèce ou chèque à l'ordre de AAPPMA St-Maurice

Carte majeure annuelle St Maurice	82.00 €
Carte annuelle jeune – 12 ans	07.00 €
Carte mineure annuelle jeune de 12 à 18 ans	40.00 €
Carte journalière	18.00 €
Carte Femme	40.00 €
Cartes Urne	110.00 €

Pêche à l'Étang de Morreville :

Ouverture le dimanche 21 avril à 8h – Fermeture le dimanche 29 septembre à 20h.

Mai – Juin : ouverture de 7h à 21h les week-end et jours fériés.

Juillet - Août : ouverture de 7h à 21h tous les jours.

Septembre : ouverture de 7h à 20h les week-end et jours fériés.

Vente des permis à l'Office de Tourisme de Saint-Maurice-Sur-Moselle en permanence et à l'étang le jour de l'ouverture

Règlement en espèce ou chèque à l'ordre de AAPPMA St-Maurice

Carte annuelle habitants de Saint-Maurice	55.00 €
Carte annuelle autres localités et touristes	65.00 €
Carte annuelle Jeunes de moins de 16 ans	30.00 €
Pêcheurs de Saint-Maurice titulaires d'une carte rivière	45.00 €
Carte mensuelle	50.00 €
Carte à la quinzaine (A partir du 1 ^{er} Juillet)	40.00 €
Carte journalière	15.00 €

Situé à l'entrée de la Vallée des Charbonniers, au cœur de la forêt vosgienne, l'étang de Morreville est un petit coin de paradis pour les pêcheurs.

Chants des oiseaux, odeurs des sapins vosgiens, nature préservée : un endroit bucolique et ressourçant !
L'étang est classé en première catégorie.

Des bancs et des tables de pique-nique sont installés aux abords de l'étang pour prendre un casse-croûte ou juste pour un petit moment de détente !

